

La gazette du comité

LGC n°24
Mars 2025

Le comité des usagers
Service PJM

Du nouveau à l'Udaf

C'est Emmanuelle Perrellon qui a remplacé Christian Bazetoux, au poste de Directrice Générale de l'Udaf.



Nouveau tarif du Pass Navigo Améthyste

Pour les ayants droits à l'AAH, les nouveaux tarifs sont :

- zones 3-5 : 100€ par an ;
- zones 1-5 : 300€ par an.



Questions pour des champions !

Le comité des usagers s'est réuni le 31 janvier 2025. Un quizz « questions pour des champions » a été proposé. Certaines questions concernaient particulièrement le budget.



Est-ce que je dois transmettre mes tickets à mon curateur ?

Vous pouvez transmettre un ticket ou une facture si votre tuteur ou curateur a besoin de l'envoyer à votre mutuelle pour un remboursement ou pour garder une preuve de garantie.

« Je dois transmettre mes tickets pour justifier de mes dépenses chez le médecin. » Patricia

« Si j'achète des DVD, je n'envoie plus mes tickets de caisse à la curatrice car elle n'en a pas besoin. » Nathalie

« Si c'est un frigo ou des grosses dépenses, j'envoie le ticket ou je le donne directement à mon curateur » Denis.



Est-ce que je peux faire un paiement en plusieurs fois ?

Le fait de payer en plusieurs fois revient à contracter un crédit. Nous vous conseillons de régler vos achats lorsque vous avez la somme disponible sur votre carte.

« Est-ce que je peux payer un acompte pour un séjour avec ma carte ? » Patricia

C'est possible si vous avez l'argent disponible mais il faut faire attention au plafond de paiement de votre carte pour ne pas être bloqué pour d'autres achats.

« Je vois des gens payer en carte juste pour un euro, moi je préfère payer en liquide, je me rend plus compte de ce que je dépense. » Laurence

Jeudi 10 avril : rendez-vous au CinéMassy pour la séance « J'ai le droit de comprendre »



Depuis septembre 2024, l'Udaf a réalisé cinq vidéos pour communiquer sur les droits et libertés de la personne en mesure de protection.

Une projection aura lieu le **jeudi 10 avril à 11h30 au CinéMassy**, place de France. Rejoignez-nous ! Inscription obligatoire par mail à secretariat.general@udaf91.fr ou par téléphone au 01.60.91.30.01.

Ce travail a été réalisé par des personnes en tutelle et en curatelle, en partenariat avec l'Adapei de l'Essonne, des mandataires privés et l'association BaKa.

Ces vidéos illustrent les droits des personnes accompagnées. Elles viennent compléter les documents rédigés en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), remis au début de la mesure de protection et disponibles sur le site de l'Udaf www.udaf91.fr. Pour ceux qui le souhaitent, elles seront également disponibles sur la chaîne Youtube de l'Udaf à partir du 11 avril.

Des extraits seront aussi diffusés lors de notre comité des usagers du vendredi 11 avril 2025 à 14h.

Les nouvelles animatrices du Comité des usagers

Nous accueillons deux nouvelles animatrices au comité des usagers.

Régine Auguste et Laetitia Coillard, mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Venez apprendre les écocestes !



Du 17 au 21 mars, l'Udaf vous attend pour la « Semaine de l'argent » : le **mercredi 19 mars au 4ème étage à 9h30** venez nous rejoindre pour mieux comprendre vos factures d'électricité et découvrir des astuces pour faire des économies d'énergie.

Votre avis nous intéresse

En 2024, **79 réclamations ont été traitées par le service qualité de l'Udaf** :

- 82% concernent des situations suivies dans le service de protection juridique des majeurs ;
- 50% proviennent des personnes accompagnées par l'ensemble des services de l'Udaf.

Le service qualité s'assure du suivi des réponses apportées et réunit un comité deux fois par an pour tenter d'apporter des solutions.

Si vous souhaitez faire une réclamation, vous pouvez compléter un formulaire à l'accueil ou envoyer un mail à l'adresse reclamations-satisfactions@udaf91.fr.

Le comité de rédaction vous invite à **nous rejoindre au comité des usagers**.

Rendez-vous le vendredi 11 avril 2025 à 14h à l'Udaf !

Pour nous contacter : parlez-en à votre délégué ou écrivez à comite-des-usagers@udaf91.fr